

Compte rendu du groupe de travail sur l'évolution du SIRCOM du 25 mars 2009

Délégation CFDT : Nancy Pacchiani (SIRCOM), Agnès Depardieu (CRICOM Lorraine) et Christian CHAMOREAU.

Reclassement des agents

M. Pierre-Emmanuel Richard, chef du SIRCOM, annonce que 43 agents des CRICOM, sur 50, ont fait une demande de reclassement : 15 ont été reclassés et 28 ont un projet en cours.

M. Claude Barreix, chargé du dispositif de reclassement des agents, précise que la mission de suivi personnalisé et des parcours professionnels de la DPAEP et Mme Amiot qui s'occupe de la mobilité à la DGFIP apportent une aide pour rédiger un CV, faire un bilan de compétences et agir auprès des futurs services d'accueil.

M. Barreix assure qu'il se rapprochera des agents n'ayant pas pris contact pour leur reclassement.

La CFDT a demandé :

- la possibilité d'effectuer un bilan de compétences en externe ;

Réponse négative de M. Bertrand Gautier, chef de service de la DPAEP.

- La possibilité de MAD externe concerne-t-elle tous les agents des Cricom ou seulement les agents DPAEP ?

Réponse de M. Bertrand Gautier, oui cela concerne tous les agents quelque soit leur direction d'origine.

- Que se passera-t-il s'il reste des agents non reclassés au 31 décembre 2009 ?

Réponse de l'administration, « on ne laissera pas tomber un agent, on le suivra ».

La CFDT a réclamé la transparence des fiches de postes du SIRCOM dont certains CRICOM ont eu connaissance.

M. Richard a répondu que des fiches de postes sont en cours de finalisation et seront très prochainement publiées. Il précise que son service a reçu quatre candidatures spontanées pour de futurs postes

L'administration doit fournir aux organisations syndicales un bilan plus affiné des reclassements et mettre en place un comité de suivi.

Nouvelle organisation su Sircom

M. Richard présente le nouvel organigramme en précisant qu'il n'y a pas de 2^{ème} plan prévu pour plus tard, que seul 4 ou 5 agents parisiens sont concernés par un reclassement et qu'il restera une animation, sans lien hiérarchique, avec les réseaux régionaux.

La CFDT demande des précisions sur la scission du BEN en deux bureaux et la « dissolution » du BAE (affectation des agents, fiches de poste, critères de recrutement).

A propos de la scission du BEN, M. Richard explique que dans le futur bureau des développements numériques la force multimédia sera plus forte. Pour le futur bureau de la politique éditoriale, communication interne, le travail sera plus journalistique, ces deux futurs bureaux travailleront ensemble.

Il précise que la règle est que l'agent suit son poste et des fiches de postes seront établies pour les nouvelles fonctions. Ce sont les chefs de bureau qui choisiront les agents.

Concernant la fermeture du BAE, M. Richard indique que le reclassement des agents est en cours.

S'agissant d'autres structures : une majorité des agents de l'équipe comptable a vocation à rejoindre le service facturier qui sera créé en juin 2009. Deux agents vont intégrer le CEDEF (bureau 4C de la DPAEP).

La CFDT sera très vigilante sur la réorganisation du SIRCOM, et plus particulièrement sur le reclassement des agents de Paris et de province.

31 mars 2009